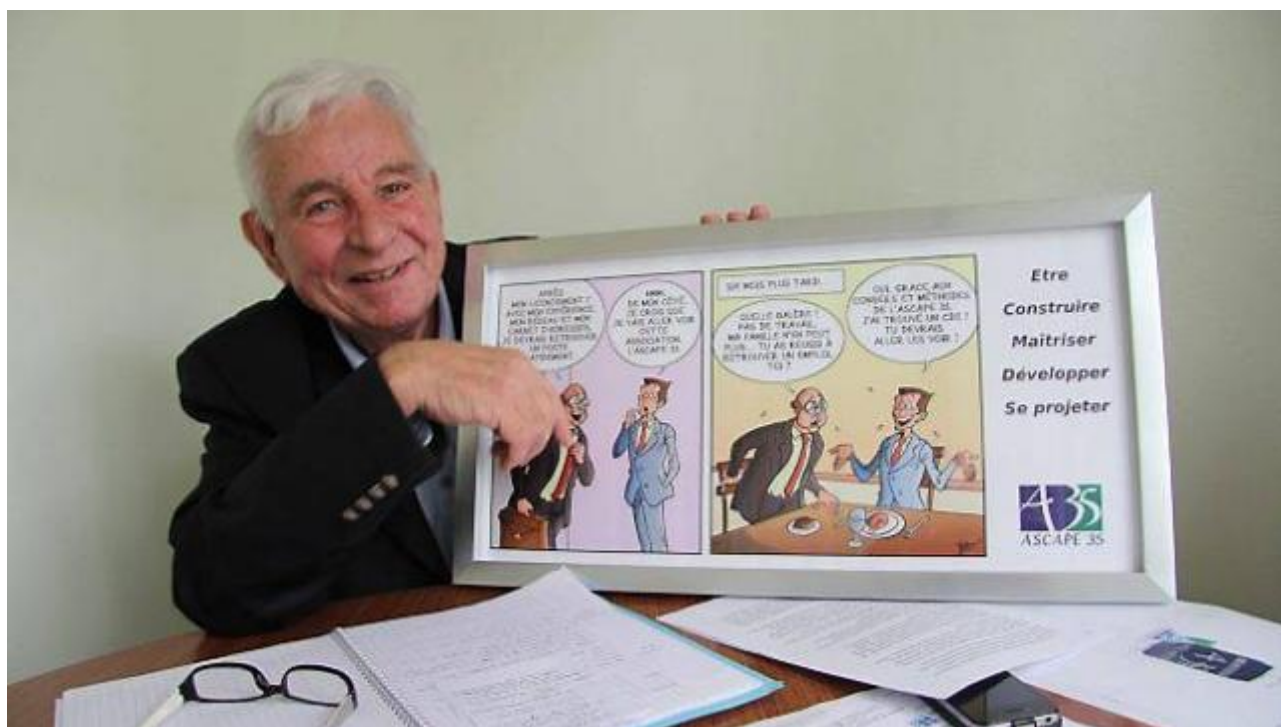


L'Ascape vise l'insertion dans le monde du travail

Ille-et-Vilaine - 12 Mai 2014



Gérard Grasse avec la planche réalisée par un adhérent passionné de BD et spécialisé dans le droit des contrats. |

Édouard MARET.

Une association départementale aide à remettre les cadres en recherche d'emploi au travail Avec un taux de retour à l'emploi de 67 %, l'an dernier.

L'association des cadres et des jeunes diplômés pour l'emploi (Ascape) a pour objectif « **d'aider à la réinsertion des cadres en recherche d'emploi, de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de préparer, dans le cadre de partenariats avec l'université de Rennes 1 ou de grandes écoles, les jeunes étudiants en fin de cursus à intégrer le marché du travail** », indique Gérard Grasse, son président.

L'association cherche des bénévoles

Née en 1990, elle occupe, au 6, cours d'Arnhem, un rez-de-chaussée sur 65 m², « **mais il nous en faudrait 100** », remarque Gérard Grasse. Comme beaucoup d'associations, l'Ascape cherche des bénévoles (24 aujourd'hui) : « **Des cadres ou chefs d'entreprise, en retraite ou en activité et qui souhaiteraient s'engager dans une action valorisante à haute valeur ajoutée** », ajoute le président.

À l'Ascape, pas de discrimination s'agissant des secteurs d'activités d'où viennent les bénévoles. Chacun est bienvenu pourvu qu'il offre la garantie de sa capacité à permettre aux adhérents en recherche d'emploi de se restructurer.

Et cela marche ! En 2013, par son action, l'association a permis à 211 adhérents de retrouver un emploi : « **En 2013, le taux de retour à l'emploi a été de 67 % et, cela, sur une durée moyenne quatre mois et demi** » note avec satisfaction le président.

Alors, adhérer à l'Ascape, quand on recherche un emploi, demande motivation et détermination. Gérard Grasse insiste à partir d'un exemple, celui des groupes de recherche d'emploi : « **On y entre. Et on en ressort uniquement lorsque l'on a trouvé un emploi !** »

L'association est en lien avec des organismes qui traitent de l'emploi et avec des collectivités publiques. Mais elle est aussi partenaire d'entreprises ou de groupes industriels (Triballat, le Crédit Agricole, le groupe Legendre, etc.).

Rencontre et assemblée générale

Conventions et partenariats permettent à l'Ascape de couvrir ses frais de fonctionnement (loyer, emploi d'une salariée... : un budget de 50 000 €).

L'Ascape invite ces adhérents à se rencontrer, au moins une fois par an, lors d'un événement qu'ils organisent eux-mêmes, « **à budget zéro** », précise Gérard Grasse. Ce sera le cas, mardi 20 mai, à l'Institut de gestion de Rennes, dans le cadre d'une conférence intitulée « **construire son réseau physique : avec ou sans les réseaux sociaux ?** ».

Une conférence qui arrivera, une quinzaine de jours, avant l'assemblée générale de l'association, le 5 juin, en zone Atalante-Beaulieu. Il y sera question de « **l'implication des bénévoles et des entreprises dans les actions menées par l'Ascape** » et de « **l'impact de la révolution numérique sur les entreprises, l'organisation, la communication, le management et les métiers** ».

Ascape 35, 6, cours d'Arnhem, 35200 Rennes (ascape35@wanadoo.fr et www.ascape35.org).
Tél. 02 23 30 47 27.